



ARRÊTÉ DEP-2024-264 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance:

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1: Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, département de la Seine-Saint-Denis, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Laurence DANGER, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Nathalie ESCOUTE, enseignante

Enseignantes:

Madame Jocelyne GEORGES-COLOMBO Madame Céline FOSSOT Madame Nadia SADIQ Madame Nassima SMAALI

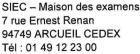
Professionnelles:

Madame Lucienne SAMSON Madame Madeleine GUITON Madame Elodie MONNIER Madame Saida LORDINOT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER



1/1